

N/Réf :

Le 16 octobre 2013

Madame Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, Bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet :** Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour  
Questions complémentaires du 15 octobre 2013 (DQ13, n<sup>os</sup> 5 et 6)

---

Madame Harvey,

En référence à votre lettre du 15 octobre dernier, veuillez trouver ci bas les réponses aux questions complémentaires mentionnées à l'intérieur de cette dernière :

**Question 5 :** Veuillez fournir à la commission des précisions concernant la nature des différents projets à venir énumérés dans le tableau 2.4 (Aménagement pour le secteur à l'étude) de l'Annexe C du document intitulé Plan de gestion des plaines inondables du parc industriel et portuaire de Bécancour – Phase 1 : secteur situé en bordure du fleuve Saint-Laurent.

**Réponse :** La liste des projets énumérés dans le tableau 2.4 comprend :

- Prolongement de la rue Pierre-Thibault : qui consiste à prolonger la rue en contournant par le côté ouest la propriété d'IFFCO, pour un raccordement au boulevard Raoul-Duchesne. Ce prolongement du réseau routier améliorera la circulation et l'évacuation lors de mesures d'urgence et donnera accès aux futurs étangs d'épuration des eaux usées;
- Chemin de fer longeant la rue Pierre-Thibault côté sud : qui consiste au bouclage du réseau ferroviaire à partir de la limite nord-ouest actuelle et en contournant la propriété d'IFFCO jusqu'aux installations portuaires. Ceci donnerait plus de flexibilité au transport par wagon et allègerait la voie principale utilisée présentement. De plus cela permettra de réduire le transport de marchandise par camion vers les usines;
- Convoyeur sur piliers : qui fait référence au convoyeur projeté d'IFFCO, de l'usine jusqu'au quai;
- Étang d'épuration : il est possible que la SPIPB doive augmenter sa capacité de traitement des eaux usées avec la venue de nouvelles entreprises dans le parc;

- Bassins de sédimentation : dans la perspective d'une augmentation importante de la production d'eau industrielle, il serait possible que des bassins de sédimentation soient construits à l'usine de pompage de la SPIPB afin de permettre aux sédiments présents dans l'eau de se déposer avant de l'envoyer dans le réseau;
- Site d'usine 1 : qui fait référence à l'usine d'IFFCO;
- Site d'usine 2 : dans l'éventualité où une industrie viendrait s'implanter sur une partie du terrain (coin nord-ouest) appartenant à l'aluminerie de Bécancour.

**Question 6 :** En vous référant à la cartographie de la plaine inondable de Bécancour et du Saint-Laurent datant de 1988, veuillez indiquer les infrastructures que la SPIPB a installées en zone inondable depuis sa création en remplissant le tableau suivant:

**Réponse :** Précisons que c'est seulement depuis 2006 que les règles concernant la zone inondable s'appliquent dans le parc industriel de Bécancour. En se référant à la carte actuelle de la MRC concernant la plaine inondable 0-20 ans, voici les travaux qui auraient pu être réalisés :

| Période   | Infrastructures  | Commentaire au besoin |
|-----------|--|-----------------------|
| 1968-1977 | Usine de pompage d'eau industrielle ;<br>Rue Pierre-Thibault (phase 1), égout et aqueduc ;<br>Étang d'épuration eaux usées ; |                       |
| 1978-1987 | Rue Pierre-Thibault (phases 2 et 3),<br>égout et aqueduc ;   |                       |
| 1988-1997 | Agrandissement de l'usine de pompage<br>d'eau industrielle   |                       |
| 1998-2007 | -  |                       |

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement additionnel et vous priant d'agréer, Madame Harvey, mes plus cordiales salutations.

  
Sophie Girard, ing.  
Directrice aux services techniques et à l'environnement

SG/jp